



## « Pourquoi est-on pointés du doigt ? » : des parents remontés contre la fin de l'école à la maison



Abonnés Société

A la rentrée prochaine, pas moins de 25 000 enfants instruits à la maison devront rejoindre les salles de classe. Certains parents crient à l'injustice.

Emmanuel Macron s'est mis à dos de nombreux parents ayant fait de l'école à la maison leur mode de vie. Vendredi, lors du discours détaillant son plan de lutte contre les séparatismes, le chef de l'Etat a pris une décision qu'il estime être « l'une des plus radicales depuis les lois de 1882 » : la fin, dès la rentrée 2021, de l'instruction scolaire à domicile, à quelques exceptions près.

Selon le ministre de l'Education nationale, 50 000 enfants en bénéficient, mais la moitié, malades, pourront rester chez eux. Restent donc les 25 000 autres, sommés d'intégrer une classe dans un an. Depuis cette annonce, une fronde s'organise du côté de certains parents.

Cinq d'entre eux ont accepté de nous parler. Estomaqués face aux accusations de séparatisme, ils fustigent une atteinte à leur droit de choisir l'éducation de leurs enfants.

« On ne l'isole pas, on l'ouvre au monde » : Eugénie, 36 ans, dans le Gard



Marius, le fils de Cécile /DR

Comme l'impression d'être sacrifiée. D'être prise au piège d'un « amalgame ». Eugénie ne se retrouve pas dans les mots employés par Emmanuel Macron. « Des dérives, ça existe forcément. Mais Marius, on ne l'isole pas, on ne l'endoctrine pas. Au contraire, on l'ouvre au monde. »

L'école à la maison, Eugénie et son mari y ont songé dès les deux premiers enfants. « Passer sept heures assis dans une salle de classe, ils n'ont jamais compris l'objectif. Mais à l'époque, du haut de leurs 25 ans, ils ne se sentaient pas vraiment les épaules pour assumer un tel choix. Le couple du Gard a finalement décidé de franchir le pas pour le petit dernier de 6 ans... Bien aidé par le confinement.

Eugénie en parle comme d'un « déclic ». « Quand Macron a choisi de rouvrir les écoles, Marius était catastrophé. Il avait peur que ses migraines reviennent, à cause du bruit en classe », se souvient-elle. Avant d'avancer une autre explication : dans la cour de récréation, les cheveux longs de Marius faisaient vraisemblablement beaucoup parler. « Plusieurs garçons lui avaient dit qu'ils les couperaient. Le plus grand avait également été victime de harcèlement à l'école. On l'avait poussé sur la route alors qu'il rentrait à vélo », relate Eugénie.

Newsletter - L'essentiel de l'actu

Chaque matin, l'actualité vue par Le Parisien

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. En savoir plus

Son passage au CP, Marius l'a vécu dans un parc, auprès d'une trentaine d'autres familles, lors d'une « journée de non-rentree ». « Il y a six mois, il ne disait pas bonjour aux adultes. Maintenant, il y va franchement et fait de grands progrès dans les leçons », se félicite Eugénie, mère au foyer mais aussi responsable de l'administration de l'entreprise de son mari.

**« Un choix pédagogique et philosophique » : Marylène, en Haute-Marne**

[View this post on Instagram](#)

{Ecole à la maison} Ceux qui nous suivent depuis longtemps savent que nos 3 petits

derniers ne sont pas (et ne seront) pas scolarisés. De même, pour ceux qui ne le savent pas, je suis professeur des écoles et mon mari est professeur de français en collège. Nous pratiquons l'école à la maison pour Louis, qui a bientôt 6 ans et qui est censé être en GS (mais a plutôt un niveau CP) et Joseph qui a 4 ans, qui est normalement en Ms, mais a un niveau GS. Vous verrez donc chez nous des activités pour les 2 ans, 4 ans et 6 ans de la TPS, PS, MS, GS et CP selon les jours ☐☐. Je partage l'école à la maison sur mes publications et en story mais vous pouvez retrouver aussi énormément de contenu sur le blog. Si vous allez sur le blog (lien dans la bio) via un ordinateur vous trouverez une section "école à la maison" avec du matériel et des idées par niveau. De plus, vous trouverez dans la section "jeux et livres" plein plein d'idées. Enfin, vous trouverez du matériel à télécharger gratuitement (écriture et frises numérique et alphabétique). Le blog est accessible aussi via le téléphone mais les articles ne seront pas classés par catégorie. N'hésitez pas à me poser des questions. Bienvenue dans l'équipe des mamans instructrices ! Alors dites moi, vos enfants sont dans quelles classes en temps normal ? #ecolealamaison #ief #confinement #coronavirus #blogdemaitresse #maternelle #blogdemaman #mamanblogueuse #teampe #continuitepedagogique #continuité

A post shared by Marylène ☐☐ (@petitsgeniesenherbe) on Mar 16, 2020 at 1:50am PDT

Cela fait déjà trois ans que Marylène et son époux ont, eux, opté pour l'instruction à la maison. Leur aîné a toujours été scolarisé, mais aux 3 ans du second, puis pour ses deux petits frères, le couple a changé de méthode. « J'étais en congé parental, il n'y avait aucune raison de le mettre à l'école », résume Marylène, autrice de la page Facebook « Petits génies en herbe », suivie par plus de 20 000 personnes.

« C'est un choix qui s'est fait naturellement. On a voulu vivre cette belle aventure avec nos enfants, en respectant leur rythme, leurs envies. On n'avait rien contre l'école », justifie cette habitante de Haute-Marne. Et pour cause : elle et son mari sont enseignants. Le couple évoque un « choix pédagogique et philosophique », mais « surtout pas religieux, contrairement au discours de Macron. »

L'annonce de la fin potentielle de ce quotidien a été très mal reçue. « Mes enfants ont pleuré... Ils ne sont pas à la dérive, ils suivent un chemin différent. Ils ne seront pas marginaux pour autant », assène Marylène, qui jure même que ses fils sont « aussi sociables et cultivés que les autres enfants, voire davantage, car ils ont plus de temps libre ».

Elle juge cette mesure « anticonstitutionnelle » et espère qu'elle ne sera qu'un « effet d'annonce ». « Macron supprime tout un droit pour une petite minorité », juge-t-elle, en concevant toutefois qu'il y a « un travail à faire contre la radicalisation et les écoles clandestines ». En attendant, elle a contribué à une pétition et s'organise avec des collectifs de parents. « On va se battre, on ne peut pas laisser passer cette loi si radicale. »

« On bafoue nos droits en tant que parents » : Vanessa, 34

ans, à Paris



William, le fils de Vanessa/DR

La même rage envahit Vanessa, 34 ans, qui habite dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Avant ces annonces, son plan était très clair : c'est mamie qui ferait la classe à William jusqu'au CP. « Mon fils a développé à partir d'un an et demi une peur des adultes, après un séjour traumatisant à l'hôpital, assure cette Parisienne. On s'est dit avec mon compagnon qu'il ne supporterait pas d'être en classe, avec des grandes personnes autour. » D'abord en classe libre, William est aujourd'hui inscrit aux cours Pi, une référence dans l'enseignement par correspondance.

Les critiques sur les risques d'isolement formulées par Macron, elle ne les comprend pas du tout. « Quand il va à la bibliothèque, il parle hyper facilement avec les autres », rétorque-t-elle. Plus épanoui, plus curieux, son enfant aurait même pris de l'avance sur le programme. « Mon beau-fils en faisait quasiment moitié moins quand il était en moyenne section. William, lui, arrive déjà à reconnaître les lettres de l'alphabet et à réunir des mots pour les lire. »

Mais lorsqu'on interroge Vanessa sur l'éventualité de désobéir aux nouvelles lois, la

réponse est claire : « Je n'ai pas envie d'aller en prison. Simplement, je trouve qu'on bafoue nos droits en tant que parents. La radicalisation, ce n'est pas dans l'instruction en famille qu'on la trouve. Je suis allée petite dans des écoles du XIXe arrondissement de Paris, et c'était bien plus violent. »

### « Tant que j'y arrive, je continue » : Sandy, dans le sud de la France

Veiller sur un bébé de quatre mois tout en faisant classe à deux enfants de 4 et 7 ans... Avant que Macron ne douche ses espoirs, Sandy ne fixait pas d'échéance à sa vie de maman-maîtresse. « Tant que j'y arrive, je continue, se disait-elle, quitte à me faire aider par moments par des profs particuliers. » Comme d'autres foyers, c'est la mise sous cloche du pays au printemps qui a poussé cette famille à opter pour l'instruction à domicile. Selon elle, il n'y a pas photo par rapport aux « classes surchargées ».

Le travail serait plus « approfondi », à en croire le niveau du plus grand en additions et en écriture en lettres attachées. Le 14 octobre prochain, un agent assermenté par la mairie doit effectuer une inspection. Elle ne se dit pas inquiète.

Cette maman très critique envers le gouvernement - qu'elle compare à une « dictature » - espère aussi qu'un compromis pourra émerger avant la rentrée. « On peut imaginer que des organismes privés s'occupent de contrôler davantage les familles », propose-t-elle. D'ailleurs, elle précise : « Si mes enfants nous disent qu'ils veulent retourner à l'école, évidemment qu'on acceptera. »

### « En phase avec les valeurs de la République » : Cécile, 40 ans, en Charente-Maritime



Les deux fils de Cécile expérimentent l'école à la maison depuis la rentrée/DR « Ça a été le coup de massue. On rentrait dans quelque chose de vivant, de créatif, en phase avec les valeurs de la République », tonne de son côté Cécile, qui, avec ses deux fils de 4 et 7 ans, démarre tout juste l'enseignement à la maison. Jusque-là, ils étaient scolarisés en Charente-Maritime, mais le confinement est passé par là.

« Le système classique ne nous semblait déjà pas être idéal. Il passe sous silence des choses essentielles comme l'activité artistique, physique... », appuie Cécile, artiste peintre de 40 ans.

En quelques semaines, cette mère de famille, qui a inscrit ses fils aux cours privés Ker Lann, par correspondance, a perçu une différence. « Ce qu'ils intègrent à l'école, on peut le faire en deux ou trois heures. On a du temps pour plus de lecture, des visites culturelles... » Alors, forcément, l'éventualité d'un retour en classe l'effraye et l'interroge : « Pourquoi est-on pointés du doigt ? La motivation est d'écarter les fondamentalismes religieux, ce qui concerne une poignée de personnes, mais cette mesure va en toucher des milliers. »

Son mari a pris rendez-vous avec leur député et, au sein du couple, l'éventualité de quitter la France a d'ores et déjà été évoquée. « On pourrait ne plus se reconnaître dans cette contrainte à rentrer dans un moule. » Cécile le clame : « Je serais incapable de dire à mes fils qu'ils n'ont pas le choix. »